

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/ASMI/MINEPIA/DA/2022 DU 31/03/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
PRESTATAIRES CHARGES DE LA FOURNITURE ET DE LA MISE EN SERVICE DES
EQUIPEMENTS ET MATERIEL D'ELEVAGE.**

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise œuvre de ses activités de l'exercice 2022, la Caisse de développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN), envisage d'apporter un appui significatif aux producteurs, notamment en termes de la modernisation des outils et équipements de production animale.

Dans cette perspective, deux actions majeures ont été retenues, à savoir, l'acquisition du matériel d'identification du bétail ainsi que la fourniture, l'installation et la mise en service d'un couvoir à Maroua.

En vue d'assurer une bonne exécution de ces projets, le Directeur Administratif de la CDEN envisage de pré-qualifier les prestataires pouvant participer à l'Appel d'Offres Retreint y relatif.

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent ASMI vise la pré-qualification des entreprises et groupements d'entreprises justifiant d'expériences pertinentes dans le domaine de fourniture des équipements et matériel d'élevage, de leur mise en service et de la formation de leurs utilisateurs.

3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations à exécuter dans le cadre des contrats envisagés, comprendront :

Lot 1 : Acquisition du matériel d'identification du bétail

Il s'agit de :

- Bolus HDX pour Bovins (90 g au moins)
- Boucles auriculaires ;
- Pincettes pour pose des boucles auriculaires ;
- Lecteurs RFID HDX ;
- Applicateur de bolus pour bovins HDX ;
- Feutre tag Pen pointe fine ;
- Formation des utilisateurs.

Lot 2 : Acquisition d'un couvoir

- fourniture,
- installation ;
- mise en service d'un couvoir à Maroua ;
- et formation des utilisateurs.

A- FOURNITURE DES EQUIPEMENTS

Cette phase comprend l'acquisition des équipements et leur transport jusqu'au site (DREPIA/EN à Maroua). Les équipements concernés pourront, dans certains cas, être accompagnés de la caisse à outils complète, du mobilier de rangement, du kit de la documentation technique (Manuel d'assemblage et d'installation, Manuel d'utilisation, Manuel de Maintenance), de la documentation sur l'acquisition de la matière d'œuvre ou consommable le cas échéant.

B- MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS

Cette phase des prestations est subdivisée en plusieurs étapes :

- Pose des équipements au lieu prévu par le plan d'implantation ;
- raccordement au réseau électrique ;
- raccordement aux réseaux des fluides divers le cas échéant ;
- raccordement aux réseaux d'échappement le cas échéant ;
- mise en service et essai de toutes les unités.

C- FORMATION DES UTILISATEURS

Cette phase qui constitue le transfert de technologie concernera les agents techniques d'exploitation des équipements.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque soumissionnaire présentera son offre en deux volumes : Volume A (Dossier administratif) et Volume B (Dossier technique).

a) Volume A (Dossier administratif)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

- Lettre de motivation dûment signée et datée ;
- L'attestation d'immatriculation datant de moins de trois (03) mois ;
- la copie certifiée conforme de l'attestation de non redevance datant moins de trois (03) mois ;
- la copie certifiée conforme du registre de commerce datant de moins de trois (03) mois ;
- l'originale de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile de l'entreprise datant de moins de trois mois ;
- l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- L'Attestation sur l'honneur du plan de localisation.

En cas de groupement, seul le mandataire produira l'accord du groupement et le pouvoir de signature.

NB: L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

b) Volume B (Dossier technique)

Au risque de voir son offre disqualifié, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants, qui doivent être obligatoirement communiqués et qui feront l'objet de vérification.

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- Présentation de la structure ;
- Liste du personnel clé : le candidat fournira la liste des experts qu'il compte mobiliser pour l'exécution des prestations envisagées. Il s'agit de :
 - 01 Chef de Mission : Ingénieur des Sciences et Techniques Industrielles (BAC +5 en Mécanique, Electrotechnique, Electromécanique) ;
 - 01 Ingénieur des industries animales (BAC +5);
 - 01 Ingénieur des travaux des Industries Animales (BAC +3) ;
 - 01 Ingénieur de Génie Civil (BAC +5) ;
 - 01 Technicien Supérieur en Génie Civil (BAC +2) ;
 - 01 Electricien (BAC F3)

NB : Quinze (15) ans d'expérience minimum pour le Chef de Mission et 10 ans pour les autres experts.

▬ joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés

- Les références spécifiques du candidat dans la réalisation des marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années ;

5. CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION DES CANDIDATS

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation selon les critères suivants :

5.1. Critères éliminatoires :

N°	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet ou pièce falsifiée
2	Note de l'expérience du personnel-clé inférieure à 40/50
3	Note des références du Candidat inférieure à 30/40

Tout candidat dont le dossier ne répond pas à l'un des critères ci-dessus sera éliminé.

5.2. Critères essentiels :

N°	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagné de l'Attestation de disponibilité)	40
2	Les références de l'entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (5) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des prestations similaires)	30
3	Méthodologie de mise en œuvre	20
3	Matériel d'exécution	10
TOTAL		100

6. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les prestations seront réalisées au siège de la CDEN sis à Garoua et à la DREPIA/EN à Maroua.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels, sous pli fermé à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord sise à Garoua au plus tard le 14/04/2022 à 15 heures précises avec mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/ASMI/MINEPIA/DA/2022 DU 31/03/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES PRESTATAIRES CHARGES DE LA FOURNITURE ET DE LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL D'ELEVAGE.

8. RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15.

9. PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les prestataires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront pré-qualifiées pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Garoua, le 31/03/2022

Le Directeur Administratif
(é) HAMIDOU SAÏDOU

Ampliation

- MINMAP
- ARMP/JDM
- CIPM/CDEN
- Archives.